Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.org

Appel de syndicalistes sur le droit de grève

Le droit de grève n'est pas négociable !

- Social -

Date de mise en ligne : lundi 20 août 2007

Démocratie & Socialisme

L'objectif final de Sarkozy avec le "service minimum" c'est d'interdire le droit de grève dans les entreprises. Le pot -aux -roses ? Le voici :

"A celui qui est contre la grève obligatoire imposée par une minorité, je propose la démocratie par l'organisation obligatoire d'un vote à bulletin secret dans les huit jours qui suivront tout déclenchement d'un mouvement social." (Nicolas Sarkozy, Agen, le 22 juin 2006).

"Ces nouvelles règles s'appliqueront d'abord dans les entreprises en charge d'un service public, dans les universités et dans les administrations.". (Xavier Bertrand à La Tribune, le 29 janvier 2007).

"Le vote à bulletin secret commencerait par le service public et pourrait être élargi au privé d'une manière générale." (Rachida Dati, 1° février 2007).

Ils nous parlent de "démocratie", mais la réalité du marché du travail, c'est l'obligation de vendre sa force de travail ou d'être chômeur, obligation imposée par une minorité : la minorité capitaliste. Sa conséquence dans l'entreprise, c'est tout le pouvoir au patron. Toute grève véritable est une grève imposée contre cet ordre de choses : cela ne se fait jamais sans choc. Les piquets de grève sont souvent la condition pour que la majorité puisse, comme elle le souhaite, faire grève. Et cela, beaucoup de jeunes, dans leurs lycées, leurs facultés, leurs IUT, l'ont appris aussi dans la lutte contre le CPE en 2006. Sans piquets, jamais cette victoire de la démocratie qu'a été le retrait du CPE n'aurait été arrachée.

Si on les laisse faire, ils ne s'arrêteront pas là

En Grande-Bretagne, Thatcher a imposé le vote secret, sous contrôle d'huissier, avant toute grève, interdit les grèves interprofessionnelles et les grèves de solidarité. Au XIX° siècle le droit de grève a été arraché par des grèves illégales et violentes et ne l'aurait jamais été autrement. Il est désormais un droit constitutionnel, même si c'est un droit qui est toujours aussi difficile à mettre en oeuvre, particulièrement pour les salariés du privé.

Le plan du gouvernement est clair

1°) Instaurer "dans la concertation" le service minimum dans les transports et les établissements scolaires, avant fin 2007 au moins pour les transports, en ne parlant pas trop de leur projet contre les travailleurs du privé pour diviser entre public et privé. Selon les propres statistiques de la SNCF, 3% des trains non pris sont dus à des grèves. Moins il y aura de grèves, plus les trains arriveront en retard, car les atteintes au service public se multiplieront.

2°) En 2008, s'ils en ont réuni ainsi les conditions juridiques, ils pourront essayer de briser une éventuelle grève des conducteurs de trains pour défendre leur régime de retraite, dernier bastion avec les électriciens et les gaziers du droit aux 37,5 annuités de cotisations : ils pourront tenter de réquisitionner et de licencier les récalcitrants.

3°) Ayant ainsi modifié le rapport de force social, ils imposeront alors, courant 2008, le "contrat unique" de travail facilitant les licenciements dans toutes les entreprises et verrouilleront le droit de grève partout, pour imposer la dictature complète dans les boites.

Copyright © Démocratie & Socialisme

Mais ils savent qu'en réalité ils sont minoritaires pour faire cela, ils savent que les salariés seront décidés à se battre et ils craignent qu'un affrontement sur le droit de grève devienne un choc frontal dans lequel ce sera soit la classe ouvrière française qui sera défaite, soit Sarkozy.

Le droit de grève n'est pas négociable. Le service minimum imposé par la loi c'est mettre le doigt dans l'engrenage de sa destruction. Par conséquent, nous demandons aux organisations CGT, FO, CFDT, FSU, UNSA CFTC, CGC, Solidaires d'exiger le retrait du projet sur le service minimum et la remise en cause du droit de grève et sur cette base développer des initiatives de lutte dans l'unité syndicale la plus large.

Copyright © Démocratie & Socialisme